





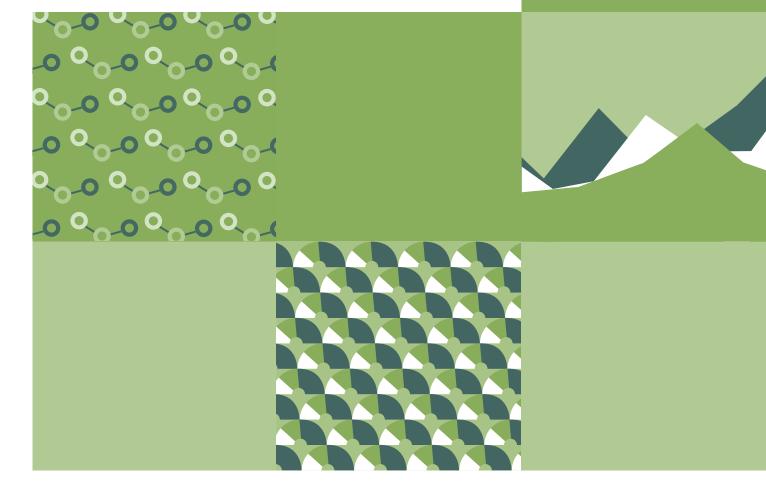
DUSSIERS

AVRIL 2022 N°1

FILIÈRE OVINE - VOLET 3

Résultats et performances économiques des exploitations ovines





SOMMAIRE

	_	
p. 4	RESU	ME

p. 5 INTRODUCTION

p. 7 **1 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2018 DES EXPLOITATIONS OVINES EN OCCITANIE**

Un excédent brut d'exploitation plus élevé pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie que dans les autres régions métropolitaines

Le revenu d'exploitation davantage hétérogène pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie

Le produit brut hors subventions des exploitations ovin lait d'Occitanie plus élevé et davantage spécialisé

Les aliments concentrés, premier poste de consommations intermédiaires

Un montant d'aides plus élevé pour les éleveurs ovins lait d'Occitanie que pour les autres régions

p. 10 PERFORMANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE 2018 DES EXPLOITATIONS OVINES EN OCCITANIE

Des productions par UGB plus élevées pour les laitiers occitans

Des taux de rentabilité économique et financière dans la moyenne haute

Équilibre économique des exploitations ovin viande lié aux subventions perçues

Un RCAI par unité de travail non salarié plus élevé pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie

Faible intensité capitalistique des exploitations ovin viande

Des taux d'endettement plus élevés chez les ovins lait d'Occitanie

Associés à des niveaux d'investissement élevés

Plus forte indépendance financière vis-àvis des banques pour les éleveurs ovin viande

Bonne solabilité à court terme des exploitations ovines de la région

p. 13 **SEVOLUTION ENTRE 2010 ET 2018 DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS OVINES D'OCCITANIE**

Des revenus moyens par exploitation plus élevés en 2018 qu'en 2010

Des revenus de plus en plus hétérogènes

Une composition des produits et charges d'exploitation relativement stable entre 2010 et 2018

Faible évolution du ratio d'efficacité économique

SOMMAIRE

p. 16 4 AIDES DE LA PAC ET RÉFORME DE 2014 EN OCCITANIE : UNE ANALYSE PAR ZONE PAYSAGÈRE ET PAR SYSTÈME PRODUCTIF

La moitié des éleveurs ovins bénéficiaires de la PAC 2018 située sur le plateau et le causse Est du Massif central

La composition de l'enveloppe des aides PAC est liée aux caractéristiques des zones d'élevage

Hausse de l'enveloppe des aides entre 2013 et 2018 en lien avec la réforme 2014 de la PAC

Convergence et hausse du montant forfaitaire des paiements découplés entre 2013 et 2018

Hausse du montant moyen de l'ICHN perçu par les éleveurs occitans d'ovins

La plupart des systèmes de production et des territoires gagne en moyenne suite à la réforme de la PAC

Plan protéines végétales pour la France 2014-2020 : explosion des aides aux cultures de protéagineux

p. 23 **ANNEXE 1**

Sources et méthodologie

p. 24 **ANNEXE 2**

Conjoncture agricole en Occitanie 2010-2020

p. 26 **ANNEXE 3**

Résultats économiques et situation financière des exploitations ovines en 2018

p. 27 **DÉFINITIONS, GLOSSAIRE**

RÉSUMÉ

L'analyse de la situation économique des exploitations agricoles au sein d'une filière est cruciale pour un territoire : elle met en lumière la capacité de ces systèmes agricoles à générer un revenu d'exploitation suffisant et donne des indications quant à la pérennité de ces systèmes sur la durée. Cette étude s'inscrit dans une série d'études en trois volets consacrées à la filière ovine en Occitanie. Y sont présentés, à partir des principales sources statistiques disponibles du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les résultats économiques et financiers des exploitations éleveurs d'ovins en Occitanie pour l'année 2018 ainsi que les évolutions entre 2010 et 2018.

En 2018, le revenu (excédent brut d'exploitation, EBE) des exploitations du Réseau d'information comptable agricole (RICA) est plus élevé et plus hétérogène pour la filière ovin lait occitane que pour celle des autres régions de France métropolitaine, mais également par rapport aux éleveurs ovin viande d'Occitanie. Le produit brut moyen est quant à lui deux fois plus élevé en valeur pour les éleveurs ovin lait que pour les exploitations orientées viande, en lien avec la taille plus importante des cheptels laitiers et des valeurs de production par unités gros bovins (UGB) également plus élevées.

Les indicateurs de performance économique et financière des éleveurs ovin d'Occitanie sont souvent meilleur que dans les autres régions quelle que soit l'orientation productive considérée. Au sein de l'Occitanie, ce sont les exploitations ovin lait qui bénéficient de résultats économiques plus favorables que celles orientées viande. Le revenu courant avant impôt (RCAI) par Utans atteint 30 300 euros pour les éleveurs lait et 18 200 euros pour les éleveurs viande. Le taux d'endettement est également plus élevé pour les éleveurs ovin lait et associé à un haut niveau d'investissement. Avec une valeur ajoutée par UGB négative, l'équilibre économique des systèmes ovin viande d'Occitanie est fortement liée aux subventions perçues.

Entre 2010 et 2018, le revenu (EBE) moyen des éleveurs ovins au régime des bénéfices réels agricoles (BRA) a augmenté de 7 % (en euros constants) et il est davantage hétérogène en 2018 qu'en 2010. La structure des produits et charges d'exploitations est relativement stable sur la période malgré de légères variations du poids des subventions dans le produit total, probablement en lien avec la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 2014.

Entre 2013 et 2018 l'enveloppe totale des aides PAC perçues par les éleveurs d'ovins augmente de 24 %. Cette hausse se répercute sur l'ensemble des territoires d'implantation et des systèmes de production d'Occitanie, mais de façon différenciée. Le montant moyen des paiements découplés (1er pilier) et de l'ICHN (2nd pilier) perçus par les exploitations ovines augmente de 6 % en taux annuel moyen entre 2013 et 2018 pour atteindre respectivement 17 600 (paiements découplés) et 15 400 euros (ICHN) annuels.

INTRODUCTION

L'Occitanie est la première région ovine de France avec 30 % de la viande ovine nationale abattue et 74 % du lait d'ovins livré en 2018. La filière ovine occupe également une place importante au niveau régional puisqu'elle représente 7 % de la production agricole régionale hors subventions, soit 495 millions d'euros de valeur produite en 2018 (Agreste 2020).

La mesure des résultats économiques des exploitations agricoles d'ovins est un enjeu majeur pour la filière régionale, dans un contexte de changements importants pouvant impacter ses acteurs : aléas climatiques (sècheresses 2011 et 2019), réforme 2014 de la politique agricole commune (PAC), restructuration de la filière laitière (création de France brebis laitière, 2019) et baisse continue de la consommation de viande ovine.

L'analyse des résultats économiques de l'ensemble des exploitations agricoles d'une filière est cependant difficile à mener au niveau régional. D'une part, les résultats économiques sont souvent hétérogènes entre les exploitations et fluctuent dans le temps. D'autre part, les sources de données disponibles permettent difficilement une analyse économique exhaustive à un niveau détaillé. Cette étude tente de dresser la situation économique des exploitations ovines d'Occitanie en 2018 et également d'étudier les principales tendances observées entre 2010 et 2018. Les résultats sont issus de trois sources de données permettant un éclairage différent (annexe 1) : les

données du Réseau d'information comptable agricole (RICA), les données fiscales des exploitations au régime fiscal des bénéfices réels agricoles (BRA) ainsi que les données des aides de la PAC.

L'étude s'articule autour de quatre parties. La première partie est consacrée à l'analyse des résultats économiques des exploitations ovines d'Occitanie en 2018. L'excédent brut d'exploitations, la répartition des principaux produits, charges et aides y sont étudiés de façon statique, selon l'orientation productive lait ou viande des exploitations ovines. La deuxième partie dresse un aperçu des performances économiques et financières des exploitations ovines en 2018 à partir d'indicateurs complémentaires : taux de rentabilité économique et financière, production par unité gros bovins (UGB) et taux d'endettement. La troisième partie s'intéresse aux évolutions des principaux agrégats économiques et comptables entre 2010 et 2018 : évolution de l'excédent brut d'exploitation, de la répartition des produits et charges d'exploitations et ratio d'efficacité économique. La quatrième et dernière partie réalise un bilan de l'évolution des aides des bénéficiaires de la PAC entre 2013 et 2018, en lien avec la réforme 2014 de la PAC. Dans cette partie, l'analyse est différenciée par zones paysagères (sept zones retenues en Occitanie) ainsi que par système de production sur la base des travaux typologiques du réseau Inosys.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2018 DES EXPLOITATIONS OVINES EN OCCITANIE

La structure des exploitations ovines est différenciée selon leur orientation productive (publication filière ovine, volet 1): les exploitations laitières ont des cheptels ovins plus grands et des surfaces agricoles plus importantes que les exploitations ovin viande, et sont davantage spécialisées. Ces différences structurelles liées à l'orientation productive se répercutent également sur les résultats économiques des exploitations.

Cette première partie détaille les principaux résultats économiques des exploitations ovines d'Occitanie issues de l'échantillon du RICA en 2018¹ et distinguées selon leur orientation productive lait ou viande : excédent brut d'exploitations (EBE), produits d'exploitation, consommations intermédiaires et subventions d'exploitation.

Un excédent brut d'exploitation plus élevé pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie que dans les autres régions métropolitaines

En 2018, le revenu d'exploitation moyen mesuré par l'excédent brut d'exploitation (EBE) s'élève à 106 500 € annuels pour les éleveurs ovin lait en Occitanie (figure 1). Il est plus élevé que pour les exploitations ovin lait des autres régions métropolitaines où il atteint en moyenne 46 900 €.

Ces différences de revenus s'expliquent par des exploitations laitières un peu plus grandes en Occitanie (encadré 1) et par l'utilisation de races Lacaune, plus productives. Ainsi le revenu de l'exploitation rapporté à la taille du cheptel est de 1 230 euros/unité gros bovins (€/UGB) en Occitanie et de 760 €/UGB pour les autres régions. La production moyenne de lait de brebis est d'environ 290 litres par brebis laitière et par an pour les exploitations d'Occitanie et d'environ 170 litres/brebis/an pour les autres régions métropolitaines principalement situées en Corse et en Nouvelle Aquitaine.

L'EBE moyen des éleveurs orientés ovin viande atteint un niveau similaire en Occitanie (37 500 €/an) et dans les autres régions métropolitaines (36 500 €/an). Les revenus par UGB sont supérieurs en Occitanie, respectivement 580 €/UGB contre 410 €/UGB, compensés par des tailles de cheptels plus faibles : 64 UGB contre 88 UGB en moyenne hors Occitanie (voir encadré 1).

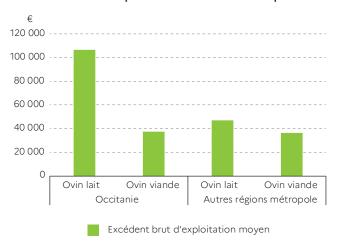
Le revenu d'exploitation davantage hétérogène pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie

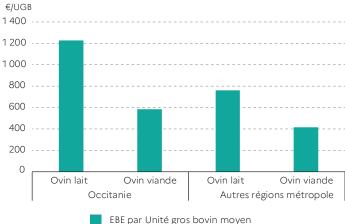
En Occitanie, l'excédent brut d'exploitation est plus disparate pour les exploitations ovin lait que pour celles orientées ovin viande ou que pour l'ensemble des exploitations régionales, toutes orientations technico-économiques (Otex) confondues. L'écart interquartile, qui mesure l'écart entre le revenu des 25 % des exploitations les moins dotées et le revenu des 25 % les mieux dotées, atteint 66 600 euros pour les exploitations ovin lait d'Occitanie (figure 2). En comparaison il est respectivement de 16 000 € et 42 100 € pour les exploitations ovin viande et pour

1- Le tableau général des résultats des exploitations ovines en 2018 est présenté en annexe 3.

Figure 1

Excédent brut d'exploitation des éleveurs spécialisés ovin selon leur orientation et le territoire d'implantation.





 $Source: Agreste - RICA, SSP\ 2018 - traitement\ Sriset\ Occitanie.$

l'ensemble des exploitations agricoles de la région.

Le produit brut hors subventions des exploitations ovin lait d'Occitanie plus élevé et davantage spécialisé

Le produit brut moyen hors subventions des éleveurs de la filière ovin lait occitane est plus de deux fois plus élevé que celui de la filière viande : respectivement 171 200 et 82 400 €. La production des élevages ovin orientés lait est plus spécialisée en Occitanie que dans les autres régions. On y retrouve principalement le lait de brebis, qui comptabilise 72 % du produit brut total (figure 3), puis la production d'agneaux (15 %) et de façon marginale la production de bovins viandes. En moyenne, la production de fromages de brebis transformés à la ferme y est quasi inexistante alors que cette production représente 18 % du produit total des éleveurs ovin - lait des autres régions, principalement situés en Corse et en Nouvelle Aquitaine où cette pratique est davantage répandue.

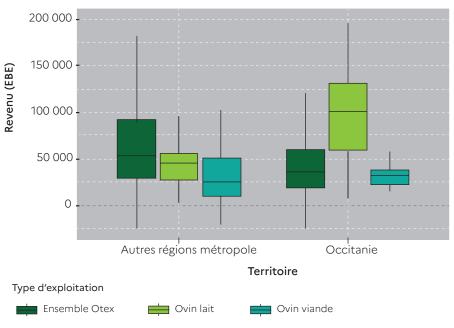
Le produit brut des exploitations ovin viande d'Occitanie est issue à 74 % de la production d'agneaux et à 5 % de bovins pour la viande. La production d'aliments pour le cheptel occupe une place plus importante dans le produit brut total que pour les exploitations ovin lait : paille, foin et fourrage enrubanné (17 %) et céréales (7 %).

Les aliments concentrés, premier poste de consommations intermédiaires

L'ordre d'importance des principales consommations intermédiaires est similaire quelles que soient l'orientation du cheptel (lait ou viande) et la région d'élevage.

Figure 2

Répartition de l'excédent brut d'exploitation des éleveurs ovin selon leur orientation et le territoire d'implantation et comparaison avec l'ensemble des Otex (en €)

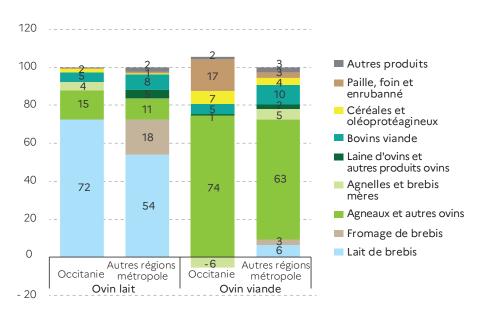


Source: Agreste - RICA, SSP 2018 - traitement Sriset Occitanie.

Note de lecture : L'EBE médian des exploitations ovin lait d'Occitanie atteint 100 200 € (trait central), le premier quartile 64 000 € (bord inférieur) et le troisième quartile 130 600 € (bord supérieur). L'écart interquartile est donc de 66 600 €.

Figure 3

Composition du produit brut total, hors subventions, des éleveurs spécialisés ovin selon leur orientation et le territoire d'implantation (en %)



Source : Agreste - RICA, SSP 2018 – traitement Sriset Occitanie.

Note de lecture : le % négatif du produit « Agnelles et brebis mères » pour les éleveurs ovin viande d'Occitanie s'interprète comme une dépréciation de la valeur du cheptel reproducteur sur l'année, en lien avec le vieillissement et la réforme du cheptel de brebis allaitantes.

Les aliments concentrés (céréales et oléoprotéagineux), occupent la première place dans les consommations intermédiaires. Ils représentent environ 23 % du total pour les éleveurs ovins d'Occitanie, toutes orientations confondues (figure 4). En Occitanie, le poids des aliments concentrés est plus important pour les exploitations laitières (25 %) que pour celles orientées viande (19 %) du fait d'un besoin plus importants en aliments concentrés des ovins laits et d'une production de céréales plus importante pour les exploitations ovin viande.

L'entretien et la réparation du matériel occupent le second poste de consommation intermédiaire, soit 18 % pour les exploitations occitanes, suivi des charges d'eau et énergies (13 %) et des charges liées aux cultures : engrais, semences et plants (13 %).

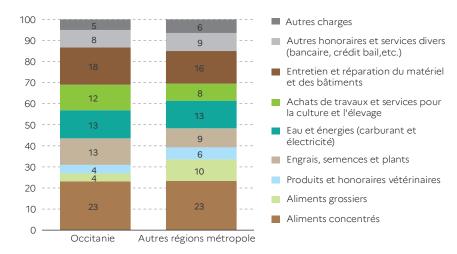
Les charges en aliments grossiers (paille, fourrage, etc.) sont moins importantes pour les exploitations d'Occitanie que pour les autres régions (4 % contre 10 %) en raison d'une plus forte production régionale intra-consommée. Par ailleurs, le total des charges liées aux cultures (engrais, amendement, semences et plants, travaux et services pour cultures) ont un poids plus important : 25 % contre 17 % pour les autres régions.

Un montant d'aides plus élevé pour les éleveurs ovins lait d'Occitanie que pour les autres régions

Les exploitations ovin lait d'Occitanie de l'échantillon RICA perçoivent en moyenne 72 900 euros d'aides annuelles, toutes provenances confondues en 2018. C'est davantage que pour les exploitations ovin lait des autres régions métropolitaines (37 500 €/an). Cet écart de niveau des aides s'explique notamment par la taille plus importante des exploitations agricoles ovin lait d'Occitanie (encadré 1), qui implique davantage de surfaces agricoles admissibles aux aides pour ces éleveurs. Par ailleurs,

Figure 4

Consommations intermédiaires des éleveurs spécialisés ovin d'Occitanie (en %)



Source: Agreste - RICA, SSP 2018 - traitement Sriset Occitanie.

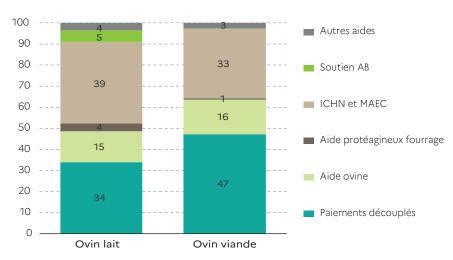
le niveau des aides rapportées à la SAU de l'exploitation est légèrement inférieur pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie (540 €/ha) que pour ceux des autres territoires (570 €/ha).

Les exploitations ovin viande reçoivent en moyenne 43 500 € d'aides annuelles, soit un peu moins que celles des autres régions (49 800 €/an). Cela est notamment en lien avec un montant d'aides rapportées à la SAU un peu moins élevé

en Occitanie (415 €/ha) que dans les autres régions (490 €/ha).

En Occitanie, les aides perçues par les éleveurs ovin lait sont issues en moyenne pour 39 % de l'ICHN et des MAEC (figure 5), 34 % des aides découplées, 15 % des aides couplées ovines et 5 % des aides bio (soutien AB). Pour les exploitations ovin viande, elles sont en moyenne pour 47 % des paiements découplés, 33 % de l'ICHN et MAEC et 16 % de l'aide ovine.

Figure 5
Répartition des subventions des éleveurs spécialisés ovin d'Occitanie selon leur orientation productive (en %)



Source: Agreste - RICA, SSP 2018 – traitement Sriset Occitanie.

PERFORMANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE 2018 DES EXPLOITATIONS OVINES EN OCCITANIE

La mesure des performances économiques de l'ensemble des éleveurs d'ovins est un enjeu majeur pour la filière, à l'aune des changements importants pouvant impacter ses acteurs : aléas climatiques, réformes de la PAC, accords commerciaux au sein de la filière. Ces performances économiques sont cependant souvent difficiles à évaluer de façon agrégée, de par la diversité des situations individuelles mais aussi car le concept de performances économiques est multi dimensionnel et les indicateurs associés pouvant être très nombreux.

Cette partie présentes plusieurs indicateurs de performances économiques et financières des exploitations ovines issues de l'échantillon du RICA en 2018 et différenciées selon leur orientation productive lait ou viande.

Des productions par UGB plus élevées pour les laitiers occitans

La production en valeur des exploitations rapportées à la taille de leur cheptel total met en évidence une plus forte productivité des exploitations orientées ovin lait par rapport à celles orientées ovin viande, soit 1980 €/UGB pour les premières et 700 €/UGB pour les secondes (tableau 1). La bonne valorisation de la production laitière et des prix soutenus via l'AOP Roquefort explique en partie ce constat, qui est également à nuancer aux vues des investissements plus importants nécessaires à ces systèmes d'exploitations laitières.

Par ailleurs, la production en valeur par UGB est plus forte pour les élevages ovin lait d'Occitanie que pour celles des autres régions où elle atteint 1 340 €/UGB. Ces différences sont à mettre en lien avec la plus forte productivité des races de brebis Lacaune traditionnellement utilisées dans l'aire de production de l'AOP Roquefort.

Des taux de rentabilité économique et financière dans la moyenne haute

La performance des exploitations agricoles peut être mesurée par le taux

de rentabilité économique qui est le ratio entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le total des produits et subventions. Ce ratio représente la capacité des exploitations à créer des revenus à partir d'une production subventionnée. Le taux de rentabilité économique est plus élevé pour les exploitations d'Occitanie que celui des autres territoires, quelle que soit l'orientation du cheptel. Il atteint 43 % pour les élevages laitiers et 42 % pour les élevages viandes d'Occitanie contre respectivement 39 % et 37 % dans les autres régions (tableau 1).

De facon similaire au taux de rentabilité économique, le taux de rentabilité financière représente la capacité de l'exploitation à générer un résultat courant avant impôt (RCAI) au départ du capital propre investi. En d'autres termes, cet indicateur mesure la capacité des exploitations à rémunérer ses apporteurs de capitaux. Le taux de rentabilité financière est de 48 % pour les exploitations orientées ovin lait d'Occitanie, 29 % pour les exploitations ovin viande. Cet écart illustre la plus grande capacité des systèmes laitiers à opérer des effets de leviers financiers mais également les différences de gouvernance économique et juridique qui existe entre ces deux systèmes : les exploitations ovin lait se retrouvant plus souvent sous forme sociétaire notamment en Gaec.

Équilibre économique des exploitations ovin viande lié aux subventions perçues

Le ratio entre la valeur ajoutée des exploitations et le nombre d'UGB total permet de situer la productivité de l'exploitation par UGB, hors subventions. Ce ratio se situe à 570€/UGB pour les exploitations orientées ovin lait et - 55 €/UGB pour les exploitations ovin viande d'Occitanie (tableau 1). L'équilibre économique des systèmes ovin viande d'Occitanie est fortement lié aux subventions perçues qui assurent un soutien indispensable aux agriculteurs.

Un RCAI par unité de travail non salarié plus élevé pour les éleveurs ovin lait d'Occitanie

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est un solde intermédiaire de gestion qui représente d'une part le revenu du travail non salarié de l'exploitation (exploitant, main d'œuvre familiale non salariées, etc.) mais également les éventuels investissements de l'exploitations (achat de terres, matériel, bâtiments, etc.). Il correspond au revenu de l'entreprise agricole une fois les charges financières et amortissements déduits et ne peut être comparé à un revenu

salarié ou au revenu des ménages. Il est, en revanche, un indicateur des performances économiques de l'exploitation et permet de quantifier la capacité de l'entreprise à rémunérer le travail non salarié ainsi que le capital. Dans ce cas, le RCAI est rapporté au nombre d'unité de travail agricole non salarié (Utans), et permet des comparaisons entre exploitations ayant un nombre différent de co-exploitants.

Le résultat courant avant impôts par unité de travail agricole non salarié (RCAI / Utans) des exploitations ovin lait est plus élevé en Occitanie que pour ce même type d'élevage situé dans les autres régions métropolitaines. En 2018, il atteint 30 300 euros pour les exploitations régionales et 16 100 euros pour les exploitations des autres régions (tableau 1). Pour les éleveurs ovin viande il s'élève à 18 200 € en Occitanie contre 13 500 hors région.

Par ailleurs, le RCAI par Utans moyen des exploitations ovins laits d'Occitanie est plus élevé de 72 % par rapport à celui de l'ensemble des agriculteurs de la région (en moyenne 17 600 €/Utans), ce qui montre également les bonnes performances économiques de ces exploitations vis-à-vis des autres orientations agricoles régionales.

Faible intensité capitalistique des exploitations ovin viande

L'investissement corporel brut par Uta s'élève à 6 400 € pour les exploitations ovin viande d'Occitanie, soit beaucoup moins que pour la filière ovin lait où il est de 26 900 €. Cet indicateur mesure l'intensité capitalistique des exploitations, c'est-à-dire les actifs nécessaires pour générer un revenu agricole.

Les exploitations ovin lait d'Occitanie ont des systèmes de production plus sophistiqués que les exploitations ovin viande, associés à des investissements plus importants : renouvellement et sélection génétique du

Tableau 1
Indicateurs de productivité et de performance économique moyens par type d'exploitation et par territoire

	Autres régions métropole		Occit	anie
	Ovin lait	Ovin viande	Ovin lait	Ovin viande
Échantillon	65	135	76	48
Population	1883	3 684	1 728	2 011
Production par UGB (€/UGB)	1 340	554	1984	704
Consommation intermédiaire par UGB (€/UGB)	981	572	1 333	689
Valeur ajoutée par UGB (€/UGB)	286	-70	573	-55
Taux de rentabilité économique (en %)	39	37	43	42
Taux de rentabilité financière (en %)	38	30	48	29
Investissement corporel brut par Uta (€/∪ta)	18 480	5 640	26 930	6 430
RCAI par Utans (€/Utans)	16 129	13 506	30 314	18 217
Soit équivalent du RCAI/Utans toutes Otex (en %)	51	42	172	104

Source: Agreste - RICA, SSP 2018 - traitement Sriset Occitanie.

cheptel reproducteur, salle de traite, bâtiment stockage fourrage, etc.

Des taux d'endettement plus élevés chez les ovins lait d'Occitanie

Le taux d'endettement est de 46 % pour les exploitations ovin lait d'Occitanie, soit plus élevé que pour les éleveurs ovin lait des autres régions où il atteint 27 % (tableau 2). Ce taux est plus faible pour les exploitations orientées viande : 30 % en Occitanie et 32 % hors région.

Il correspond au ratio entre l'ensemble des dettes (court, moyen et long terme) et le total de l'actif, et exprime la dépendance de l'exploitation vis-à-vis des sources externes de financement. Plus ce ratio est élevé, plus le montant relatif des dettes est important. Par ailleurs, l'endettement est souvent considéré comme un moteur de rentabilité à condition toutefois que son coût (charges financières) reste inférieur au surplus de rentabilité économique engendrée.

Associés à des niveaux d'investissement élevés

L'investissement total brut est plus élevé pour les exploitations ovin lait que pour les exploitations ovin viande. Il atteint en Occitanie en moyenne 57 500 euros annuels pour les premiers et 7 800 euros pour les seconds (tableau 2). Le taux d'investissement brut des exploitations ovin lait est également plus élevé que celui des exploitations ovin viande, soit 47 % contre 19 %. Ce taux correspond au ratio entre l'investissement brut annuel et le total de la valeur ajoutée (hors fermage) et des subventions de l'exploitation. De façon similaire aux écarts de niveaux d'intensité capitalistique, ce ratio indique les différences de structures productives entre orientations: les exploitations ovin viande peuvent fonctionner avec des investissements minimalistes à l'inverse de celles orientées ovin lait.

Plus forte indépendance financière vis-à-vis des banques pour les éleveurs ovin viande

L'indépendance financière vis-à-vis des banques est mesuré par le ratio entre les capitaux propres et les capitaux permanents. Il représente la part du capital financé en propre et mesure l'autonomie de financement des investissements de l'exploitation par rapport aux banques. Pour les exploitations ovin lait d'Occitanie ce ratio est situé à 64 %, en dessous de celui des éleveurs ovin viande qui atteint 79 % (tableau 2).

Bonne solvabilité à court terme des exploitations ovines de la région

L'indicateur de solvabilité à court terme des exploitations est représenté par le ratio entre l'actif circulant moins les stocks, et la dette à court terme (moins d'un an). Il atteint 116 % pour les exploitations régionales orientées ovin lait, 209 % pour celles orientées ovin viande, soit au-dessus du seuil de solvabilité pour les deux orientations, usuellement situé à 85 %.

Tableau 2

Indicateurs moyens d'endettement, d'indépendance financière, de solvabilité et d'investissement selon le type d'exploitation et le territoire

		Autres régions métropole		tanie
	Ovin lait	Ovin viande	Ovin lait	Ovin viande
Échantillon	65	135	76	48
Population	1 883	3 684	1 728	2 011
Taux d'endettement (en %)	27	32	46	30
Ratio d'indépendance financière (en %)	81	77	64	79
Ratio de solvabilité à court terme (en %)	66	37	116	209
Investissement brut total (en euros)	30 528	7 482	57 542	7 772
Taux d'investissement (en %)	55	17	47	19

Source: Agreste - RICA, SSP 2018 - traitement Sriset Occitanie.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVINES DANS L'ÉCHANTILLON DU RICA

En 2018, l'échantillon du réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte 124 exploitations éleveurs d'ovins spécialisées en occitanie. Elles représentent, une fois extrapolées (annexe 1), 3 740 éleveurs au niveau régional dont 1 730 orientés ovin lait et 2 010 orientés ovin viande.

Les éleveurs occitans d'ovins issus de cet échantillon totalisent :

- Une SAU totale de 18 600 ha, soit 442 500 ha extrapolés
- Un cheptel ovin de brebis mères de 52 800 têtes, soit 1 271 900 têtes extrapolées
- Un chiffre d'affaires total de 15,8 M d'euros, soit 404,5 M d'euros extrapolés

Les exploitations sélectionnées dans le RICA sont de moyenne et grande taille économique, c'est-à-dire avec une production brute standard supérieure ou égale à 25 000 euros annuels.

Tableau 3

Caractéristiques moyennes des exploitations spécialisées ovin issues de l'échantillon du RICA 2018 selon leur orientation et le territoire

		régions ropole	Occi	itanie
	Ovin lait	Ovin viande	Ovin lait	Ovin viande
Échantillon	65	135	76	48
Population	1 883	3 684	1 728	2 011
SAU moyenne (ha)	66	102	134	105
Cheptel (UGB)	62	88	87	64
Cheptel brebis mères (têtes)	295	338	425	267
Chiffre d'affaires (euros)	84 561	54 831	175 489	50 337

Source: Agreste - RICA, SSP 2018 - traitement Sriset Occitanie.

Note : les moyennes des caractéristiques des exploitations sont des moyennes pondérées (annexe 1)

ÉVOLUTION ENTRE 2010 ET 2018 DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS OVINES D'OCCITANIE

Les agrégats économiques et comptables des exploitations agricoles sont, au même titre que pour les autres secteurs des entreprises, fluctuants dans le temps. Cette variabilité, souvent en lien avec les aléas conjoncturels (annexe 2) et les réformes de la PAC rend difficile l'analyse économique structurelle des exploitations à partir d'une photographie descriptive annuelle. L'étude longitudinale des principaux agrégats économiques des exploitations ovines entre 2010 et 2018 permet alors de saisir les grandes tendances économiques à l'œuvre pour les éleveurs d'ovins.

Cette partie étudie les revenus, produits et charges des exploitations imposées au régime fiscal des bénéfices réels agricoles (BRA) entre 2010 et 2018 et enquêtées lors du recensement agricole de 2010.

Des revenus moyens par exploitation plus élevés en 2018 qu'en 2010

Le revenu agricole (EBE) moyen a augmenté de 7 % en euros constants entre 2010 et 2018 pour les exploitations occitanes d'ovins de notre échantillon déclarant leurs revenus au régime des bénéfices réels agricoles (encadré 2 et annexe 1). Il atteint en moyenne 80 600 euros annuels en 2018 contre 75 300 € en 2010² (tableau 4). La hausse du revenu moyen est en partie due à l'augmentation de 18 % des subventions perçues par l'exploitation entre 2010 et 2018 (soit + 9 400 €).

La valeur ajoutée fluctue sur la période, avec un niveau bas en 2013 s'établissant à 22 700 € et un niveau haut à 31 100 € en 2016, soit des écarts à la moyenne 2010 - 2018 de -13 % à + 19 %.

Des revenus de plus en plus hétérogènes

Les revenus agricoles des exploitations occitanes d'ovins issues de l'échantillon étudié sont plus hétérogènes en 2018 qu'en 2010. Cette disparité est mesurée par l'écart interquartile, qui correspond à la

distance entre le revenu des 25 % des exploitations les moins dotées et le revenu des 25 % les mieux dotées. L'écart interquartile était de 53 500 € en 2010, de 59 000 € en 2014 et atteint 81 900 € en 2018 pour les exploitations déclarant leur revenu au régime des bénéfices réels agricoles (figure 6). Cette hausse de la disparité des revenus des exploitations s'explique à la fois par l'envol des hauts revenus, le 3^{ème} quartile étant passé de 96 900 à 112 200 € entre 2010 et 2018, mais aussi par la baisse des bas revenus, le 1er quartile évoluant de 43 300 € à 30 300 €.

Tableau 4
Principaux agrégats comptables moyens des exploitations ovines en Occitanie, en euros constants 2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2010 - 2018
Échantillon (nombre d'exploitation)	897	897	897	897	897	897	897	897	897	897
Valeur ajoutée	26 291	23 892	28 217	22 663	26 149	27 098	31 053	24 665	24 999	26 114
Subventions	52 053	52 859	52 365	47 884	48 396	50 165	61 912	62 775	61 421	54 425
Fermage et autres charges d'exploitations	11 673	11 844	11 720	12 065	12 202	12 310	12 537	12 220	11 599	12 019
Impôts, taxes, versements assimilés	1 114	1 173	1 226	1 269	1 331	1 372	1 341	1 553	1 696	1 342
Salaires (hors exploitants)	1 042	1 649	1 722	1 711	1 561	2 280	2 422	2 223	2 064	1 853
Charges sociales (hors exploitants)	935	911	1 050	1 315	1 368	1 463	1 743	1 867	2 084	1 415
Excédent brut d'exploitation	75 251	73 018	76 584	66 254	70 285	72 148	87 459	81 797	80 576	75 930

Source: Insee 2010-2018, SSP 2010 - traitement Sriset Occitanie

Note : les résultats sont des résultats moyens par exploitation, notamment l'excédent brut d'exploitation présenté ici est l'EBE moyen par exploitation et ne correspond pas au solde des produits et charges moyens

²⁻ En euros constants 2018.

Une composition des produits et charges d'exploitation relativement stable entre 2010 et 2018

Le chiffre d'affaires représente 72 % de l'ensemble des produits de l'exploitation en moyenne entre 2010 et 2018 et fluctue peu sur cette période (figure 7). La part des subventions dans le produit total de l'exploitation s'établit à 27 % en moyenne de 2010 à 2018, et oscille selon les années de 25 à 30 %.

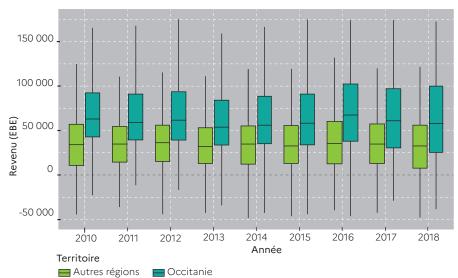
De même, la structure des charges d'exploitations évolue peu dans le temps : les consommations intermédiaires représentent en moyenne 87 % des charges, le fermage 10 % et les impôts, salaires et cotisations respectivement 1 % chacun.

Faible évolution du ratio d'efficacité économique

Le ratio entre l'excédent brut d'exploitation et le total des produits

Figure 6

Répartition du revenu (EBE) des exploitations ovines selon leur territoire d'implantation entre 2010 et 2018 (en euros constants)

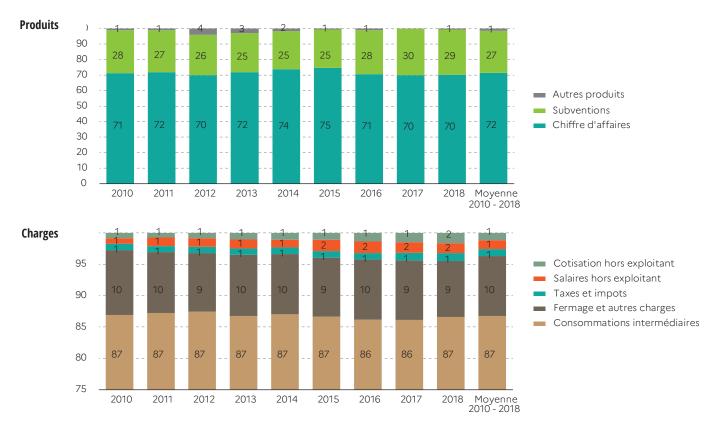


Source: Insee 2010 - 2018, SSP 2010 - traitement Sriset Occitanie

Note de lecture : En 2010, le revenu médian des exploitations ovines en Occitanie atteint 65 200 euros en 2010 (trait central), le premier quartile est de 43 400 euros (bord inférieur), le troisième quartile est de 96 900 euros (bord supérieur). L'écart interquartile est donc de 53 500 euros.

et subventions est un indicateur d'efficacité économique de l'exploitation (partie I). L'évolution de cet indicateur est relativement contenue pour les exploitations d'Occitanie spécialisées ovin de l'échantillon :

Figure 7Composition du total charges et produits d'exploitation entre 2010 et 2018, en %



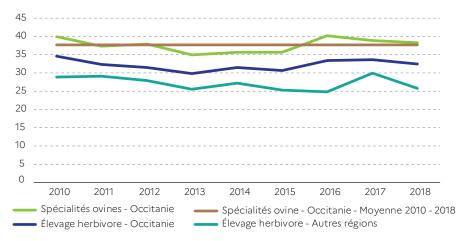
Source: Insee 2010 - 2018, SSP 2010 - traitement Sriset Occitanie

baisse de 5 points entre 2010 et 2013 pour atteindre 35 %, puis augmentation entre 2015 et 2016 pour se stabiliser à 38 % en 2018 (figure 8). Cette évolution est également constatée pour l'ensemble des exploitations spécialisées éleveurs d'herbivores en Occitanie et hors région.

La hausse observée du ratio d'efficacité économique entre 2015 et 2016 pourrait s'expliquer par l'augmentation de la part des subventions dans le total des produits d'exploitations au détriment de la part du chiffre d'affaires. En effet, les subventions sont, dans une certaine mesure, directement assimilable à un revenu alors que le chiffre d'affaire est grevé des consommations intermédiaires, charges et taxes pour générer un revenu d'exploitation.

Figure 8

Ratio d'efficacité économique selon le type d'élevage et le territoire entre 2010 et 2018 (en %)



Source: Insee 2010 - 2018, SSP 2010 - traitement Sriset Occitanie

Note: La comparaison des niveaux du ratio d'efficacité économique entre groupes d'exploitations est peu pertinente pour des raisons de biais de sélection des échantillons. L'analyse doit se porter sur les évolutions temporelles.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVINES DANS L'ÉCHANTILLON BRA – RA10

L'échantillon constant 2010 - 2018 des exploitations au régime fiscal des bénéfices réels agricoles (BRA) apparié au recensement agricole (RA 2010) comporte 895 exploitations spécialisées éleveurs d'ovins en Occitanie et 656 exploitations dans les autres régions de France métropolitaine (annexe 1).

Les éleveurs d'ovins occitans issus de cet échantillon totalisent :

- Une SAU totale de 115 000 ha en 2010,
- Un cheptel ovin de brebis mères de 384 000 têtes en 2010,
- Un chiffre d'affaires total de 132,2 M d'euros en 2018.

Tableau 5

Caractéristiques moyennes en 2010 des exploitations spécialisées ovin issues de l'échantillon constant BRA-RA selon le territoire d'implantation

	Autres régions métropole	Occitanie
Échantillon	656	895
SAU (ha)	95	129
Cheptel (UGB)	81	77
Cheptel brebis mères (têtes)	452	429
Chiffre d'affaires (euros)	218 225	147 743

Sources: Insee, Agrfin 2018; SSP, RA 2010 – traitement Sriset Occitanie Note: SAU et cheptel en 2010. Chiffre d'affaires en 2018

Le champ de ces données est restreint aux exploitations au régime des BRA entre 2010 et 2018 et également questionnées au recensement agricole de 2010. Pour des raisons de représentativité, la comparaison des niveaux des indicateurs entre groupes d'exploitations est peu pertinente. L'analyse doit se porter sur la comparaison des évolutions temporelles entre les différents groupes.

AIDES DE LA PAC ET RÉFORME DE 2014 EN OCCITANIE : UNE ANALYSE PAR ZONE PAYSAGÈRE ET PAR SYSTÈME PRODUCTIF

Les aides de la politique agricole commune (PAC) jouent un rôle déterminant au sein des exploitations d'élevage ovin. Elles représentent presque un tiers (28 %) des produits des exploitations des éleveurs ovins (partie I), participant notamment à l'équilibre économique des exploitations de la filière ovin viande, et permettant également de stabiliser un revenu agricole qui fluctue dans le temps.

Cette partie dresse une photographie des aides perçues par les exploitations ovines en 2018 ainsi que leurs évolutions depuis 2013, en lien avec la réforme de la PAC réalisée en 2014 (encadré 4). L'analyse y est menée en distinguant les exploitations en neuf systèmes productifs issus de la typologie Inosys (annexe 1) et en sept territoires d'élevage (carte 1).

La moitié des éleveurs d'ovins bénéficiaires de la PAC en 2018 située sur le plateau et le causse Est du Massif central

Les zones paysagères du plateau et du causse Est du Massif central, qui correspondent à la principale aire de collecte du rayon de Roquefort, concentrent 45 % des élevages ovin d'Occitanie (filière ovine - volet 1). En conséquence, il s'agit également des zones où les éleveurs ovins bénéficiaires de la PAC sont les plus nombreux : 2 300 éleveurs bénéficiaires soit 45 % de l'ensemble des bénéficiaires éleveurs d'ovins régionaux (tableau 7). Ces exploitations totalisent 56 % de l'enveloppe régionale d'aides de la PAC perçues par les éleveurs ovins (premier et deuxième pilier³).

La composition de l'enveloppe des aides PAC est liée aux caractéristiques des zones d'élevage

La répartition du portefeuille des aides de la PAC en 2018 est différenciée au sein des territoires d'élevage d'Occitanie. Elle est directement liée

Tableau 7Répartition géographique des montants et des bénéficiaires des aides de la PAC éleveurs d'ovins en 2018

Zones paysagères		Bénéfici de la P		Montant moyen par exploitation	Montant total des aides	
		Nombre	%	euros	Millions d'euros	%
	Causses Est	1 066	21	69 552	74,1	34
Massif	Causses Ouest	550	11	39 342	21,6	10
central	Montagne	595	12	42 608	25,4	11
	Plateaux	1 255	24	39 867	50,0	23
Pourtour	méditerranéen	134	2	35 312	4,7	2
Plaine m	idi pyrénéenne	683	13	21 797	14,9	7
Pyrénées	;	860	17	34 710	29,9	13
Ensemble	e Occitanie	5 143	100	42 878	220,6	100

Source: ASP - SSP 2018

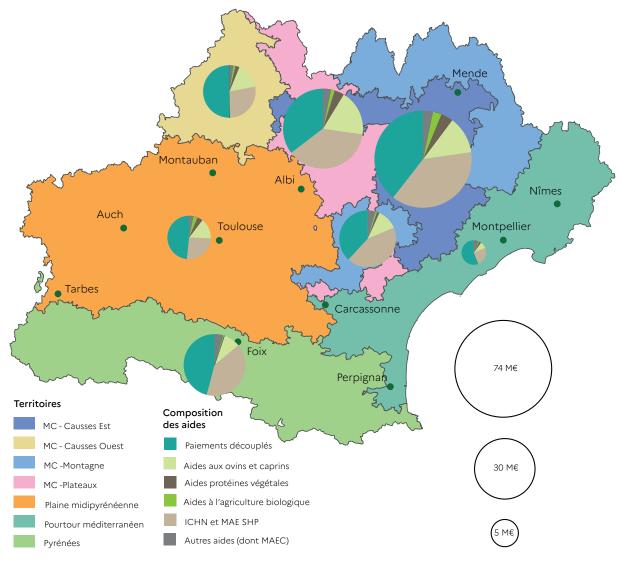
Note : Sont comptabilisées ici les aides du premier et second pilier de la PAC

aux conditions géographiques d'éligibilité de ces aides (ex. indemnité compensatoire de handicap naturel, ICHN) mais également aux pratiques agricoles des éleveurs (ex. aide aux cultures protéiques).

L'ICHN, qui vise à valoriser l'agriculture dans les zones soumises à des contraintes naturelles, occupe une part plus importante dans l'enveloppe d'aides des exploitations situées sur les territoires de montagne, du causse Est et du plateau du Massif central. Elle y représente respectivement 43 %, 38 % et 37 % de l'enveloppe d'aides totales (carte 1).

³⁻ Sont comptabilisées ici les aides du premier et second pilier de la PAC : les paiements découplés, les aides couplées animales, les aides aux protéagineux ainsi que l'ICHN, les mesures MAEC et les aides à l'agriculture biologique.

Carte 1
Taille et composition de l'enveloppe globale d'aides des éleveurs ovin d'Occitanie selon les territoires



Source: ASP - SSP 2018 - traitements Sriset Occitanie.

Notes: MC = Massif central.

LA RÉFORME 2014 DES AIDES DE LA PAC

La réforme de 2014 de la PAC, entrée complètement en vigueur en 2015, a fortement remanié les aides tout en restant organisée autour de deux piliers.

Pour le premier pilier, l'aide découplée qui existait avant 2014, appelée droit au paiement unique (DPU) et principal outil financier de la PAC, a été remplacée par une aide en quatre parties : le paiement de base, le paiement vert, le paiement redistributif et un paiement additionnel aux jeunes agriculteurs (PJA). L'instauration d'une convergence des montants forfaitaires d'aides découplées met progressivement fin aux références historiques qui impactaient le calcul de ces aides, parfois devenues déconnectées des réalités agricoles. Cette convergence doit réduire de 70 % les écarts à la moyenne des valeurs de droits aux paiements de base – DPB - (portefeuille d'hectares admissibles primables) entre 2014 et 2019. Un « chemin de convergence » est indiqué aux agriculteurs, il retrace l'ensemble des valeurs prévisibles des DPB pour les années suivantes de 2015 à 2019.

Les objectifs du second pilier, axé sur le développement rural, restent quasiment inchangés, mais la part du budget global alloué à ces objectifs est supérieure. L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), qui est la principale mesure du second pilier, bénéficie d'une revalorisation de 15 % de son montant en 2014. Une aide ICHN complémentaire de 70 €/ha (limitée aux 75 premiers hectares) est mise en place en 2015 pour compenser l'abandon de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE), considérée comme peu efficace d'un point de vue environnemental par la Commission européenne.

Hausse de l'enveloppe des aides entre 2013 et 2018 en lien avec la réforme 2014 de la PAC

La réforme de 2014 de la PAC a fortement remanié les aides perçues par les agriculteurs (encadré 4). Entre 2013, année précédant la réforme, et 2018, année médiane du cycle de programmation 2015-2022, l'enveloppe des aides totales attribuée aux éleveurs d'ovins a augmenté en moyenne de 24 % en Occitanie⁴. Tous les territoires et tous les systèmes de production ont en moyenne bénéficié de cette hausse d'enveloppe des aides de la PAC (figure 9).

Entre 2013 et 2018, l'enveloppe d'aides totales progresse de 46 % (+ 7,7 millions d'euros (M€)) dans les Pyrénées, et de 28 % (+ 14,3 M€) dans le causse Est du Massif central. Parmi les systèmes de production, la hausse est plus marquée pour les exploitations poly-éleveur lait et viande polyculteur (35 %, soit

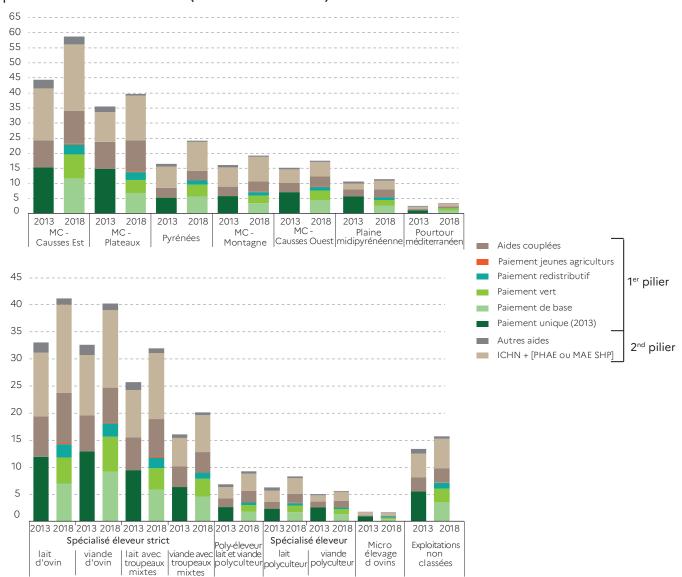
+ 2,4 M€) et pour les exploitations spécialisées éleveur lait polyculteur (33 %, + 2,1 M€).

Convergence et hausse du montant forfaitaire des paiements découplés entre 2013 et 2018

La répartition des montants forfaitaires des aides découplées par hectare (1er pilier) est plus homogène en 2018 qu'en 2013, suite à l'instauration

Figure 9

Montant total des aides versées aux éleveurs d'ovins, selon le territoire d'implantation et le système de production en 2013 et en 2018 (en M€ constants 2018)



Source: ASP - SSP 2013, 2018 - traitements Sriset Occitanie.

Note: MC = Massif central.

⁴⁻ Échantillon constant de 4 100 éleveurs d'ovins bénéficiaires des aides de la PAC en 2013 et 2018.

de la convergence qui vise à réduire de 70 % les écarts à la moyenne de ces aides entre 2013 et 2019.

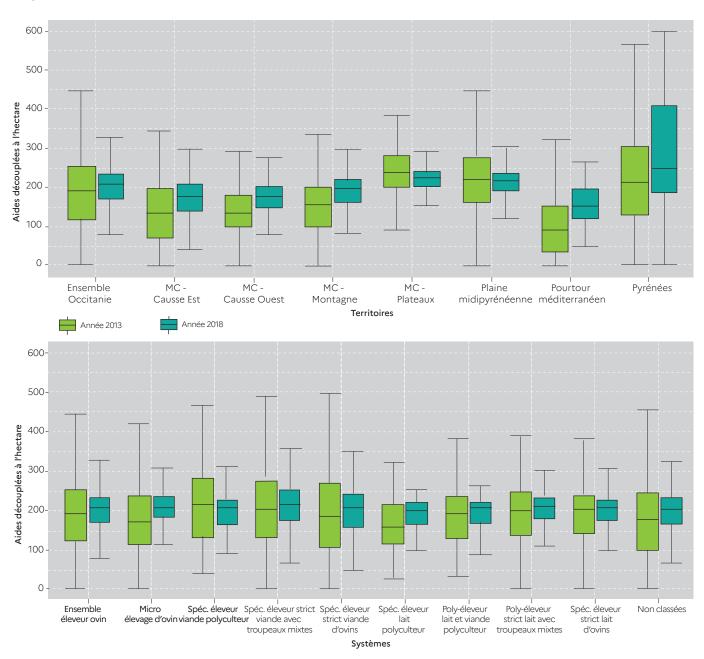
La disparité des montants d'aides par hectare peut être mesurée par l'écart interquartile, qui correspond à la distance entre le montant d'aide des 25 % des exploitations les moins dotées et celui des 25 % les mieux dotées. L'écart interquartile était de 132 €/ha en 2013 et atteint 66 €/ha en 2018 pour les exploitations ovines bénéficiaires des paiements découplés en 2013 et en 2018 (figure 10).

Le montant forfaitaire médian a augmenté entre 2013 et 2018 passant de 192 €/ha à 209 €/ha (figure 10). Cette hausse est observée pour la quasi-totalité des systèmes de production

et des territoires ; à l'exception des éleveurs spécialisés ovin viande polyculteur ainsi que pour les éleveurs du plateau du Massif central et de la plaine midi-pyrénéenne où le montant forfaitaire médian diminue, respectivement - 10 €/ha, -16€/ha et -4 €/ha.

Figure 10

Montant d'aides découplées à l'hectare versé aux éleveurs d'ovins, selon le territoire d'implantation et le système de production en 2013 et 2018 (en euros constants / ha)



Source: ASP - SSP 2013, 2018 - traitements Sriset Occitanie.

Note: MC = Massif central.

Hausse du montant moyen de l'ICHN perçu par les éleveurs occitans d'ovins

Suite à la revalorisation de l'ICHN (2nd pilier) en 2014 et 2015, le montant moyen perçu en Occitanie par les éleveurs d'ovins bénéficiaires a augmenté de 34 % entre 2013 et 2018, passant de 11 500 à 15 400 €, soit un taux d'évolution annuel de 6 % (figure 11). Cette hausse du montant moyen perçu par les exploitations s'observe également pour l'ensemble des territoires ainsi que pour l'ensemble des systèmes de production ovins.

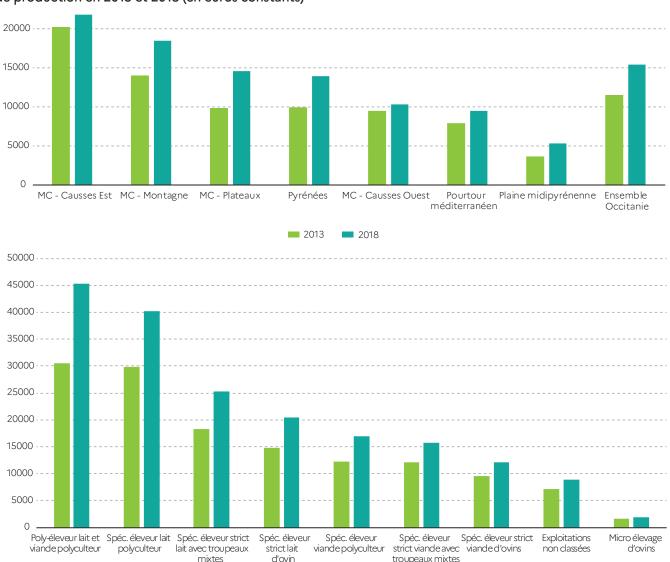
La plupart des systèmes de production et des territoires gagne en moyenne, suite à la réforme de la PAC

La quasi-totalité des territoires et des systèmes de production ovin a en moyenne perçu une hausse des aides découplées et de l'ICHN entre 2013 et 2018 (figure 12).

Seules les exploitations ovines situées sur le plateau du Massif central et de la plaine midipyrénéenne observent sur la période une baisse de leur montant total annuel d'aides découplées moyen respectivement de 770 et 350 €. Cette baisse des montants moyens perçus annuellement est compensée par une hausse de l'ICHN de 4 800 € et 1 700 € en moyenne. Tous les systèmes productifs ont en moyenne perçu une hausse de leur montant annuel des paiements découplés et de l'ICHN. Pour les micro élevages d'ovins cette hausse est plus mesurée, de l'ordre de + 30 € annuels de paiements découplés et +190 € annuels d'ICHN.

Figure 11

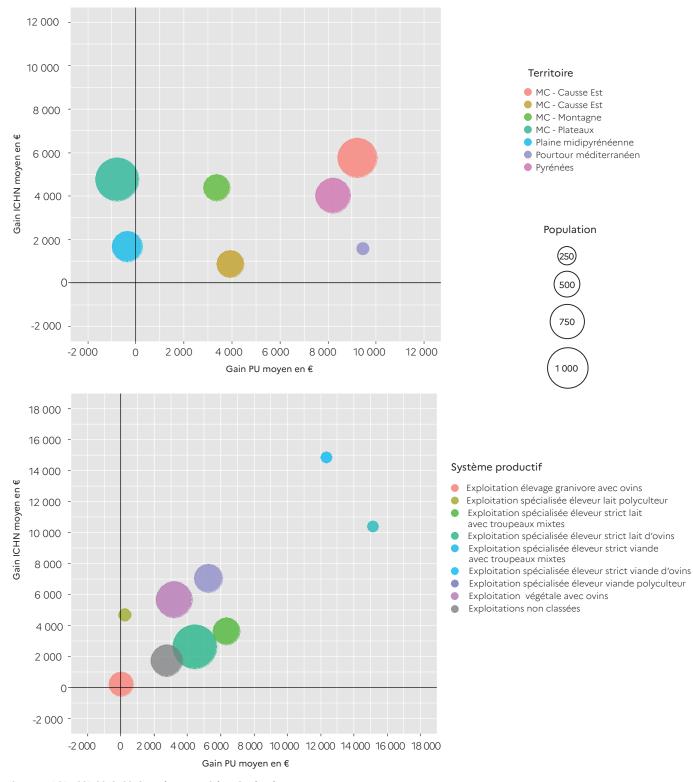
Montant annuel moyen de l'ICHN perçu par les éleveurs d'ovins selon le territoire d'implantation et le système de production en 2013 et 2018 (en euros constants)



Source: ASP - SSP 2013, 2018 - traitements Sriset Occitanie.

Note: MC = Massif central.

Figure 12
Gain annuel moyen des montants de l'ICHN et des paiements découplés (PU) entre 2013 et 2018 selon le territoire d'implantation et le système de production (en euros constants)



 $Source: ASP - SSP\ 2013,\ 2018 - traitements\ Sriset\ Occitanie.$

Note: PU = paiement unique en 2013, remplacé par une aide en quatre parties en 2015: paiement de base, paiement vert, paiement redistributif et paiement jeunes agriculteurs.

Note de lecture : Les 1 016 exploitations ovines de la zone du plateau du Massif central ont eu entre 2013 et 2018, une variation d'aide au paiement unique moyenne de -770 euros annuels et d'ICHN de +4 800 euros en moyenne.

Plan protéines végétales pour la France 2014-2020 : explosion des aides aux cultures de protéagineux en Occitanie

Le montant total des aides aux protéines végétales perçues par les éleveurs d'ovins en Occitanie a fortement augmenté entre 2013 et 2018, passant de 15 000 € à 5,1 M€ et le nombre de bénéficiaires de 27 à 1 404.

Cette hausse s'inscrit dans le cadre du plan protéines végétales pour la France 2014-2020 qui vise à encourager l'autonomie fourragère des élevages. Environ 2 % de l'enveloppe totale de paiements directs sont consacrés au soutien des cultures végétales riches en protéines et cinq aides dédiées à ces cultures sont créées en 2015. En Occitanie, l'aide à la production de légumineuses fourragères représente 99 % des aides protéiques perçues par les exploitations ovines en 2018.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVINES BÉNÉFICIAIRES DES AIDES DE LA PAC EN 2013 ET 2018

4 113 exploitations composent l'échantillon des exploitations ovines d'Occitanie, bénéficiaires des aides de la PAC en 2013 et 2018. Ces exploitations représentent 80 % des éleveurs d'ovins bénéficiaires des aides en 2018 (annexe 1) et peuvent être regroupées en 9 systèmes productifs différents (tableau 8).

Les éleveurs d'ovins occitans issus de cet échantillon totalisent en 2018 :

- Une SAU totale de 386 100 ha,
- Un cheptel total engagé de 189 700 UGB,
- Une enveloppe totale d'aides de la PAC de 174,2 M€.

Tableau 8

Caractéristiques moyennes en 2018 des exploitations ovines issues de l'échantillon des bénéficiaires des aides PAC 2013 et 2018

Systèmes de production	Échantillon	SAU (ha)	Cheptel total (UGB)
Exploitation poly-éleveur lait et viande polyculteur	71	286	146
Exploitation spécialisée éleveur lait polyculteur	72	291	100
Exploitation spécialisée éleveur strict lait avec troupeaux mixtes	480	133	87
Exploitation spécialisée éleveur strict lait d'ovin	795	103	59
Exploitation spécialisée éleveur strict viande avec troupeaux mixtes	436	92	60
Exploitation spécialisée éleveur strict viande d'ovin	1 178	85	36
Exploitation spécialisée éleveur viande polyculteur	96	142	74
Micro élevage d'ovins	371	11	10
Exploitations non classées	614	66	43
Ensemble éleveur ovin	4 113	94	56

Sources: ASP - SSP 2013, 2018 - traitements Sriset Occitanie

Note de lecture : 4 113 exploitations constituent l'échantillon des exploitations ovines bénéficiaires des aides de la PAC en Occitanie en 2013 et 2018. Elles déclarent en moyenne une SAU de 94 ha et un cheptel de 56 UGB engagés.

Annexe 1

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Sources de données

Les résultats présentés dans ce dossier sont issus de trois sources statistiques. Chacune de ces sources permet un éclairage différent de la situation économique des exploitations agricoles ovines d'Occitanie:

Le réseau d'information comptable agricole (RICA)

Il permet l'analyse détaillée de la situation économique d'un échantillon de 124 éleveurs d'ovins en Occitanie (encadré 1 – les exploitations de l'échantillon RICA). Les caractéristiques renseignées dans le RICA offrent la possibilité d'étudier les grands agrégats économiques (EBE, valeur ajoutée, subventions, etc.) par orientation productive viande ou lait des exploitations, les détails des produits et charges d'exploitations ainsi que plusieurs indicateurs de performance économique. Les informations présentes dans le RICA permettent également une analyse contrôlée de la structure des exploitations : taille du cheptel, SAU, dimension économique, etc. En revanche, les faibles effectifs de l'échantillon permettent difficilement de réaliser des analyses longitudinales de la situation économique des exploitations ovines sur le temps long. Par ailleurs, le champ du RICA est restreint aux moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) annuelle est supérieure à 25 000 euros /an.

Les données administratives issues des déclarations fiscales des bénéfices réels agricoles (BRA)

Elles permettent l'analyse des principaux agrégats économiques des exploitations agricoles (EBE, valeur ajoutée, subventions) sans détail sur les volumes produits. Ces données, appariées avec celles du recensement agricole de 2010 rend possible l'étude longitudinale entre 2010 et 2018, de la situation économique d'un panel constant de 895 exploitations ovines en Occitanie (encadré 2 – les exploitations de l'échantillon BRA). Le champ de ces données est restreint aux exploitations au régime des BRA qui s'applique lorsque la moyenne des recettes de l'exploitation agricole des deux dernières années est au-dessus de 82 800 €. Les exploitations dont la moyenne du chiffre d'affaires est inférieure sont soumises au régime du micro-BA et donc exclues du champ de cette source de données.

Les données administratives des bénéficiaires des aides de la PAC

Elles nous renseignent de façon exhaustive sur les aides perçues par les exploitations agricoles. Elles permettent d'étudier entre 2013 et 2018, l'évolution des montants d'aides perçus par les exploitations d'ovins notamment en lien avec la réforme en 2014 de la PAC. Le caractère exhaustif de cette source de données permet également de différencier l'analyse selon le territoire d'implantation (zones paysagères) ou selon une typologie des exploitations d'ovins (typologie Inosys). L'étude porte ici sur un échantillon constant de 4 113 exploitations d'éleveurs ovins bénéficiaires des aides PAC en 2013 et 2018, soit 80 % des éleveurs d'ovins bénéficiaires d'aides de la PAC en 2018 (encadré 3 les exploitations de l'échantillon PAC).

ANALYSE LONGITUDINALE EN EUROS CONSTANTS

Les évolutions et niveaux des agrégats économiques et comptables sont présentés ici en euros constants 2018. Le déflateur du PIB est utilisé pour tenir compte de l'inflation.

REPRÉSENTATIVITÉ DES DONNÉES

L'échantillon du RICA 2018 régional est constitué de 124 éleveurs d'ovins. Une repondération de l'échantillon à partir des données du recensement agricole 2020 permet de limiter le biais de représentativité. Celle-ci est obtenue après stratification des exploitations ovines grâce au croisement de trois critères: orientation productive (2 modalités), SAU (3 modalités) et UGB (3 modalités). Le calcul des poids est réalisé pour chaque strate, par le rapport entre le nombre d'exploitations de l'univers statistique considéré (recensement agricole) et le nombre d'exploitations de l'échantillon (RICA).

L'ORIENTATION PRODUCTIVE

L'orientation productive (lait ou viande) des exploitations ovines est déterminée à partir de la répartition du cheptel de brebis mère entre lait et viande. Sont considérées comme orientées lait (respectivement viande) les exploitations ovines dont le cheptel de brebis mère est constitué à plus de 75 % de brebis laitières (respectivement viande).

LA TYPOLOGIE INOSYS

Inosys (pour Innovation Système) est une typologie exhaustive des systèmes d'exploitations agricoles mise en place par les chambres d'agriculture.

Elle permet de classer les exploitations en différentes classes homogènes de systèmes agricoles selon des critères définis à dire d'experts. Les critères utilisés, tels que les surfaces végétales, les effectifs d'animaux ou la production de l'exploitation, permettent de hiérarchiser les différents ateliers (végétal, animal) selon leur poids dans la production totale de l'exploitation mais également selon leur fonctionnement. Dans son niveau le plus détaillé, la typologie est composée de 150 classes. La quantification de la typologie Inosys a été initialement effectuée en partenariat avec les DRAAF, grâce aux données du recensement agricole de 2010.

Annexe 2

CONJONCTURE AGRICOLE EN OCCITANIE 2010 - 2020

La baisse du volume d'ovins abattus engagée à partir de 2006 s'atténue entre 2011 et 2020

Entre 2006 et 2011 les volumes d'ovins abattus diminuent fortement, passant de 40 500 tonnes équivalent carcasse (tec) à 32 800 tec, soit un taux d'évolution annuel moyen de -4 %. A partir de 2011, cette baisse s'atténue et les volumes d'ovins abattus atteignent 30 600 tec en 2020 soit une évolution annuelle moyenne de -0,8 % sur la période. Cette baisse des volumes abattus s'inscrit dans un contexte de diminution constante de la consommation de viande ovine avec un taux annuel moyen de - 2 % entre 2010 et 2019 (Agreste 2020).

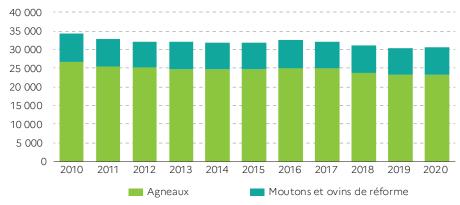
Une cotation de l'agneau qui fluctue entre 2013 et 2021

La cotation de l'agneau de boucherie issue du bassin Grand Sud augmente entre 2013 et 2015 de 6,1 €/kg à 7,0 €/kg, puis diminue à 6,5 €/kg en 2016 avant de se stabiliser autour de 6,6 €/kg jusqu'en 2020.

Hausse des volumes produits de lait de brebis régional

Entre 2010 et 2020, les volumes de lait annuels produits en Occitanie augmentent. Sur la période, ils accusent une hausse moyenne annuelle de 1,3 % passant de 197 à 223 millions de litres. Cette hausse globale masque le reflux des volumes de lait produits entre 2011 et 2013, soit un taux d'évolution annuel moyen de -2,5 %, suivi d'une hausse de la production entre 2013 et 2020 de 2,2 % en moyenne annuelle.

Poids produit d'ovins en Occitanie entre 2010 et 2020 en tonne équivalent carcasse (tec)



Source: SAA 2010 - 2020

Cotations 2013 - 2020 de l'agneau de boucherie dans le bassin Grand Sud, en €/kg (euros constants 2018)



Source : Cotation FranceAgriMer – Agneau carcasse de boucherie couvert R de 16 à 19 kg Bassin Grand Sud – cotation au mois de janvier de l'année N. – traitement Sriset Occitanie

Volumes de la production finale de lait de brebis d'Occitanie entre 2010 et 2020, en hectolitre



Source: SAA 2010 -2020

Note : Production finale = production totale - pertes - lait utilisé pour l'alimentation des jeunes animaux

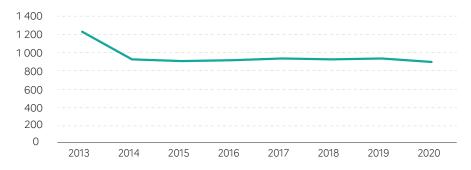
Baisse du prix du lait de brebis entre 2013 et 2014

Entre 2013 et 2014, le prix du lait de brebis régional baisse de -24% passant de 1 226 euros à 929 euros les 1 000 litres (en euros 2018). À partir de 2014, le prix du lait fluctue légèrement selon les années autour d'une moyenne à 921 €/1 000 L.

Baisse des rendements des prairies en 2015 après une excellente année 2014

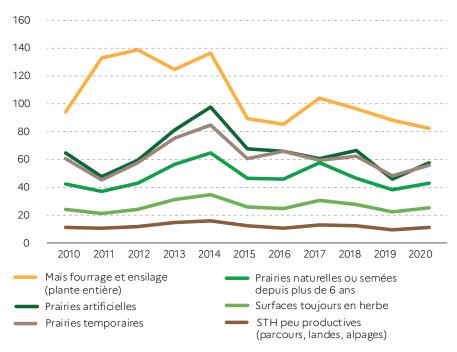
Les rendements des prairies et surfaces pastorales fluctuent entre 2010 et 2020 en lien avec les conditions météorologiques annuelles. Les millésimes 2011 et 2019 sont marqués par des rendements relativement bas notamment à cause des épisodes de forte sècheresse observés dans la région ces années-là. Les rendements de la campagne de 2014 atteignent les plus hauts niveaux de rendements constatés entre 2000 et 2020, suivi par une campagne 2015 normale, avec des rendements qui se situent dans la moyenne 2010-2020.

Prix moyen du lait de brebis régional collecté entre 2013 et 2020, en euro / 1 000 L (euros constants 2018)



Source: SSP, EML 2013 - 2020 - traitement Sriset Occitanie

Rendement régional des principales surfaces fourragères et prairies entre 2010 et 2020, en quintal/ha



Source: SAA 2010 - 2020

Annexe 3
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE ET SITUATION FINANCIÈRE
DES EXPLOITATIONS OVINES DU RICA EN 2018

		Autres régions métropole		itanie
	Ovin lait	Ovin viande	Ovin lait	Ovin viande
Nombre d'exploitations de l'échantillon	65	135	76	48
Nombre d'exploitations représentées	1 883	3 684	1 728	2 011
Surface agricole utilisée (en ha)	66	102	134	105
dont SAU en fermage	33	71	85	51
Effectif animaux (UGB)	62	88	87	64
Unités de travail annuel	1,7	1,3	2,1	1,2
dont actifs non salariés	1,5	1,2	2,0	1,2
dont actifs salariés	0,1	0,1	0,2	0,0
Fonds de roulement net	56 862	56 976	118 065	78 249
Capacité d'autofinancement	46 142	35 436	104 230	37 275
- Prélèvements privés	28 814	28 726	67 850	22 827
= Autofinancements	17 328	6 710	36 379	14 448
Actif immobilisé	188 134	156 987	325 624	99 494
Actif circulant	77 428	78 686	196 973	98 666
dont stocks et en-cours	18 424	31 971	53 989	26 404
Capitaux propres	195 332	162 729	282 792	140 709
Endettement total	70 504	73 790	240 815	58 481
Investissement total	30 424	8 051	58 143	7 882
Production de l'exercice (nette des achats d'animaux)	82 823	48 781	172 097	45 160
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	233	137	1	6
- Charges d'approvisionnement	35 769	28 204	64 396	21 989
- Autres achats et charges externes (non compris fermage)	29 639	26 896	58 004	26 738
= Valeur ajoutée hors fermage	17 648	-6 182	49 699	-3 562
+ Remboursement forfaitaire TVA	-	-	-	-
+ Subventions d'exploitation et indemnités d'assurance	38 015	50 751	75 150	46 134
- Fermage	5 214	5 109	12 366	3 436
- Impôts et taxes	1 063	881	1 373	1 534
- Charges de personnel salarié	2 488	2 097	4 561	86
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	46 898	36 482	106 549	37 515
+ Transfert de charges et autres produits	124	143	121	34
- Dotation aux amortissements	21 501	19 003	44 524	15 162
= Résultat d'exploitation	25 521	17 623	62 147	22 387
+ Produits financiers	31	206	416	657
- Charges financières	1 116	1 411	3 192	1 100
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	24 435	16 418	59 371	21 944
+ Profits et charges exceptionnels + cessions actifs + quote-part subv. Investis.	8 748	5 857	7 071	3 155
= Résultat de l'exercice	33 184	22 274	66 442	25 099
RCAI par actif non salarié (UTANS)	16 404	9 773	31 493	17 962
Charges d'exploitation	95 673	82 190	185 223	68 946
Charges financières	1 116	1 411	3 192	1 100
Charges sociales de l'exploitant	6 857	6 363	13 531	6 516
Subventions d'exploitation	37 501	49 784	72 888	43 496
dont Paiement découplé	11 824	21 274	24 709	20 511
- aont i dicilient decoopie	11 024	212/7	27/00	20 311

Source : Agreste - RICA, SSP 2018 – traitement Sriset Occitanie.

Note: Valeur moyenne par exploitation selon le territoire d'implantation et l'orientation productive lait ou viande.

DÉFINITIONS (SOURCE INSEE, FR)

Consommations intermédiaires: Les consommations intermédiaires correspondent aux biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes utilisés dans le processus de production n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

Excédent brut d'exploitation : L'excédent brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les unités de production. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Investissement corporel brut : Les investissements corporels sont les investissements en actifs physiques destinés à être utilisés durablement par l'entreprise comme moyens de production (bâtiments d'élevage, salle de traite, installations techniques, matériel et outillage ...).

Revenu courant avant impôts: Le résultat courant avant impôts est un solde intermédiaire de gestion obtenu en ajoutant au résultat d'exploitation les opérations financières réalisées. Il est égal aux produits d'exploitation + quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (produits)+ produits financiers – charges d'exploitation – quotes-parts de résultats sur opérations en commun (charges) – charges financières.

GLOSSAIRE

AB: Aide bio,

AOP: Appellation d'origine protégée,

BRA: Bénéfice réel agricole,

CDEX : Classe de dimension économique,

DPB: Droits aux paiements de base, DPU: Droit au paiement unique, EBE: Excédent brut d'exploitation,

ICHN: Indemnité compensatoire de handicap naturel,

OTEX: Orientation technico économique,

PAC: Politique agricole commune, PBS: Production brute standard,

PHAE: Prime herbagère agro-environnementale,

RA: Recensement agricole,

RCAI: Résultat courant avant impôts,

RICA: Réseau d'information comptable agricole,

SAA: Statistique agricole annuelle, SAU: Surface agricole utilisée, SFP: Surface fourragère principale, Tec: Tonnes équivalent carcasse,

UGB : Unité gros bovin, Uta : Unité de travail annuel

Utans: Unité de travail annuel non salarié

POUR EN SAVOIR PLUS

Publications:

« Filière ovine en Occitanie : volet 1 - Structure des exploitations agricoles d'ovins en Occitanie »

Agreste Etudes n°2, Mars 2021

« Filière ovine en Occitanie : volet 2 - Ancrage territorial

de la filière viande ovine en Occitanie »

Agreste Etudes n°4, Mars 2021

« Panorama du pastoralisme pyrénéen » Agreste Dossiers n°1, Septembre 2020

« Enquête pratiques d'élevages ovins en Occitanie en 2015 »

Premiers résultats, Novembre 2019

« Les indicateurs de revenu dans les exploitations agricoles en France : une analyse comparée sur 15 ans entre les données du RICA et celles de la MSA »

L. Piet et al. 14. Journées de Recherches en Sciences Sociales - JRSS, SFER; INRAE; CIRAD, Avril 2021

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt

Service régional de l'information statistique économique et territoriale

Cité administrative bâtiment E Boulevard Armand Duportal

31074 toulouse cedex

Contact: draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

Directeur : Florent Guhl

Directeur de la publication : Vincent Darmuzey

Rédacteur : Antoine Loubet Composition : Barbara Deltour

Dépot légal : à parution ISSN : 2780-8262

© Agreste 2022

agreste.agriculture.gouv.fr